

LES ACCORDS D'ÉVIAN ET LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

Dès le premier jour du soulèvement du peuple algérien, nous avons dit que la lutte pour l'indépendance nationale c'était en même temps une révolution sociale, que cette révolution, logiquement, aurait pour objectif le socialisme. La libération nationale donnerait une forme, un contenu nouveau, indispensable pour le développement d'une substance, d'un contenu nouveau. Au cours des années de guerre, les combattants eux-mêmes ont qualifié leur combat de **Révolution algérienne**, et les déclarations n'ont pas manqué — sous des formes variables, tantôt plus précises, tantôt plus vagues — que l'Algérie nouvelle ne serait pas une Algérie capitaliste.

C'est d'ailleurs la puissante dynamique de cette Révolution qui a rendu le capitalisme français, dans son ensemble, pendant si longtemps opposé à toute négociation avec le G.P.R.A. Le capitalisme français a accepté de négocier non parce qu'il s'est prémuni contre la marche de l'Algérie vers le socialisme mais parce qu'il ne pouvait plus, sans danger d'une rupture sociale chez lui, poursuivre très longtemps le combat.

Néanmoins, les accords d'Évian sont, comme nous l'avons écrit le mois dernier, un **compromis**, correspondant au rapport des forces et non une victoire totale, globale, de la Révolution algérienne sur l'impérialisme français. De ce fait, des inquiétudes se sont manifestées et des questions sont posées parmi des défenseurs (1) de la Révolution algérienne : n'y avait-il pas moyen d'éviter certaines concessions ? Et les concessions ne présentent-elles pas des dangers — qui peuvent être fatals — pour la marche en avant de la révolution ?

Le compromis, se demandent certains, ne risque-t-il pas de maintenir en Algérie le régime capitaliste et d'empêcher le passage à une société de transition construisant le socialisme ?

Tout d'abord, nous devons noter que les dirigeants les plus représentatifs de la Révolution algérienne ont exprimé leur orientation pro-socialiste. Et les déclarations qui ont suivi les accords d'Évian n'ont traduit aucun recul de leur part sur ce point. On pourra objecter que le terme **socialisme** est un peu galvaudé, dans les pays sous-développés comme dans les pays capitalistes développés : Nehru et Nasser s'en servent. Cette remarque est juste, cependant il est tout aussi dangereux de se déterminer par une méfiance absolue que par une confiance totale; sans qu'on puisse encore être certain que la Révolution algérienne va rapidement franchir le stade du capitalisme, on doit reconnaître que les conditions objectives et, dans une large mesure, les conditions subjectives sont favorables à un tel développement. Nous revenons à la question des accords d'Évian.

(1) Nous parlons de défenseurs, de partisans de celle-ci, et non de gens qui n'ont jamais manifesté aucune sympathie réelle, effective, à son égard, et qui font preuve, dans ce cas comme dans bien d'autres, d'un « gauchisme » verbal à très bon marché. Encore moins s'agit-il de ceux qui ont aidé plus ou moins longtemps Messali Hadj, avec ses prétentions qui, de grotesques sont devenues odieuses, face à ceux qui ont dirigé la lutte contre l'impérialisme français.

La lutte du peuple algérien a été extrêmement coûteuse pour celui-ci; la poursuite de cette lutte jusqu'à la victoire militaire aurait nécessité une transformation totale de la stratégie du G.P.R.A., une « internationalisation », qualitativement différente de la lutte qui aurait posé des points d'interrogation nombreux, à commencer sur les possibilités du G.P.R.A. de rester à la tête de la lutte; la Révolution algérienne aurait pu alors ne devenir qu'un **élément** d'un combat de toute autre ampleur. En l'absence d'une intervention effective, vigoureuse, du prolétariat français — le seul qui aurait pu et dû aider sans arrière-pensée, sans calcul, la Révolution algérienne — le G.P.R.A. ne pouvait pas ne pas envisager une paix de compromis.

Les accords, tels qu'ils sont signés, peuvent-ils entraver la marche de la Révolution algérienne, ou permettront-ils d'abord une consolidation des résultats obtenus et une progression nouvelle ?

Parmi les mesures qui constituent un compromis, il faut procéder à des distinctions. Nous nous bornerons à mentionner le « processus » dit de l'autodétermination, avec son Exécutif provisoire, son référendum et ses élections, dont personne ne peut douter du résultat : l'indépendance de l'Algérie et le triomphe du FLN. C'est une concession demandée par de Gaulle pour sauver la face, pour qu'il se permette de dire que ses propositions du 16 septembre 1959 ont été retenues. Elles l'ont été dans la forme, mais il a dû renoncer à la substance. Car, à ce moment-là et même plus tard, à Melun puis aux premières négociations d'Évian et de Lugrin, il n'était pas question pour lui de reconnaître le Sahara comme partie intégrante de l'Algérie ni même de repousser toute éventualité d'un partage de l'Algérie pour y créer un territoire « européen ». L'Algérie qui sort des accords d'Évian n'est amputée ni au nord ni au sud, et de ce point de vue elle se trouve dans des conditions plus favorables que le Nord-Vietnam ou la Corée du Nord. On ne doit pas oublier non plus que, dans son discours de septembre 1959, de Gaulle faisait une distinction très nette entre l'indépendance de l'Algérie et « l'association » avec la France conçue comme quelque chose d'organique. Les accords d'Évian reconnaissent une indépendance totale de la République algérienne, notamment en matière de défense nationale et de politique internationale, et la « coopération » (non l'association) qui s'y trouve incluse est simplement une série d'accords comme peuvent en passer entre eux des États entièrement indépendants.

Les bases militaires

Les accords prévoient un calendrier d'évacuation des troupes françaises, un délai pour le maintien d'une base atomique française au Sahara, et la location pour un délai relativement long de la base de Mers-el-Kébir. Ce sont effectivement des termes d'un compromis; mais aucun de ces termes, y compris le maintien d'une base française à Mers-el-Kébir, ne peut être ni reproché au G.P.R.A. ni même considéré comme un danger pour la marche de la révolution. Le calendrier des troupes ne sera certainement pas étendu au-delà de trois ans, c'est plutôt l'inverse qui peut se produire, pour peu que le mouvement ouvrier